



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 108328

Texte de la question

M. Jean Charroppin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au sujet du financement de matériels pédagogiques adaptés pour des élèves souffrant de lourds handicaps. Aucune circulaire ne précise exactement qui doit supporter la charge financière de ces investissements. En conséquence, ces dépenses supplémentaires incombent aux parents. Il lui demande si des dispositions peuvent être prises pour remédier à cet état de fait.

Données clés

Auteur : [M. Jean Charroppin](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108328

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11214